

UN PATRIMOINE SOUS HAUTE PROTECTION

LE SITE NATURA 2000

Le site de la Pointe Fauconnière s'étend sur 768 hectares, exclusivement sur la commune de Saint-Cyr-sur-Mer. Il comprend 535 hectares sur terre et 232 hectares sur le domaine public maritime.

Un paysage aux nombreuses facettes

Il englobe des espaces remarquables, dont **les richesses écologiques et paysagères** sont très appréciés par les usagers : **La Gâche** et ses collines de sable... **le Sentier Littoral**, ses pinèdes et ses falaises... **la Calanque de Port d'Alon**... les petits fonds sous-marins, **tout le long du Littoral de La Madrague à Bandol**...

Le site de la Pointe Fauconnière est proposé comme **Site d'Intérêt Communautaire** auprès de la Commission Européenne en 2003, puis désigné **Site Natura2000** par arrêté ministériel, avec pour objectif : la **préservation de la biodiversité** dans une logique de développement durable des territoires, en accord avec les **Directives Européennes** « Oiseaux » et « Habitats ».

Un patrimoine naturel sous protection

Les études et inventaires scientifiques sont alors lancés, en vue de rédiger le Document d'Objectifs, qui servira de base à la **mise en place d'actions favorables** aux espèces et habitats d'intérêt communautaires. Les inventaires font alors état de **9 habitats naturels d'intérêt communautaire terrestres, dont 2 sont prioritaires** (la Source Pétrifiante & les Pelouses à Brachypode) ; et de **12 habitats naturels d'intérêt communautaires marins**, dont l'Herbier de Posidonie, habitat prioritaire. Ce Document d'objectifs est finalisé en 2010.

Lors du premier Comité de Pilotage d'Animation, en octobre 2011, c'est **la Ville de Saint Cyr sur Mer** qui est désignée structure animatrice. Depuis, dans le cadre de conventions d'animations d'une durée de 3ans, renouvelables, elle **bénéficie de financements Etat / Europe (FEADER)** pour développer les missions d'animation prévues par le Document d'Objectifs, et **contribuer à la mise en place de mesures de protection**, par le biais de contrats terrestres ou marins.

Une nature renouvelée et mise en valeur

Les derniers contrats réalisés en 2016 sur des terrains du **Conservatoire du Littoral**, dont la commune est gestionnaire, avaient ainsi pour **objectif de maintenir les surfaces en milieu ouvert**, afin de permettre le **développement des pelouses à brachypode** (parcours substeppeiques de graminées et annuelles du therobrachiopodieta – habitat 6220). Plus de 5 hectares répartis en 3 zones sur les secteurs de Port d'Alon et Jauffrey ont bénéficié de ces interventions d'ouverture de milieux et d'entretien de milieux ouverts. **Le résultat de ces mesures est visible** : la pinède est désormais légèrement moins dense, le sous-bois respire, les pelouses se développent et les arbustes et buissons conservés (genévriers, arbousiers, pistachiers lentisque, sorbiers...) sont mis en valeur. **Toutes les espèces, végétales et animales, bénéficient de cette ouverture** : luminosité, espace, circulation d'air... Ces mesures ont été possibles, **grâce à un financement conjoint de l'Etat et du FEADER, Programme de Développement Rural de la Région Sud** qui a pour objectif parallèle au maintien d'une agriculture compétitive, la **préservation des sites à haute valeur naturelle Natura2000**.

Actuellement, le site est dans sa troisième phase d'animation (mai 2018 à avril 2021). Vous pourrez découvrir plus de détails sur son patrimoine remarquable et les mesures prises depuis 2012 pour sa préservation, sur le site Internet <http://pointefauconniere.n2000.fr>



Pour en savoir plus

[Dépliant Pointe Fauconnière Terre](#)

[Dépliant Posidonie](#)

[Dépliant Lutte contre les espèces invasives](#)

[Dépliant Pointe Fauconnière Mer](#)

Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer
Hotel de ville
Place Estienne d'Orves
83270 Saint-Cyr-sur-Mer

Tél. : 04.94.26 26 22
Nous contacter

<http://www.saintcyrsumer.fr/nature-et-terroir/le-site-natura-2000-1022.html>



RESTEZ CONNECTÉ

